

CAP' MESCHERS

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES
HIVER 2021 • #02



MUNICIPALITÉ, PROJETS,
ACTUALITÉS, CULTURE...



WWW.MESCHERS.COM

© Jacques Mathieu

PP 30-31 : Culture :
Coup de théâtre à Meschers !
Trois artistes michelais
créent leurs pièces de théâtre.



Françoise Fribourg,
Maire de Meschers-sur-Gironde.

“Malgré ce contexte qui se poursuit d'application des mesures barrières, chaque adjoint a pris la dimension de sa délégation, mis en place sa commission ; aussi, le travail de chacun commence à porter ses fruits.”



Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir le deuxième numéro de CAP MESCHERS, journal d'informations municipales que vous recevrez tous les 4 mois, afin de vous informer régulièrement sur la gestion de notre commune.

Cette année débute toujours dans un contexte de crise sanitaire dont nous devrions toutefois et grâce au vaccin, sortir mi-2021. Malgré ce contexte qui se poursuit d'application des mesures barrières, chaque adjoint a pris la dimension de sa délégation, mis en place sa commission ; aussi, le travail de chacun commence à porter ses fruits.

Baucoup de contacts ont été pris et nombreuses actions sont déjà lancées : délivrance du permis de construire de l'EHPAD, renforcement du service propreté-espaces verts grâce au concours de l'entreprise d'insertion TRAJECTOIRE, élaboration du PAVE (plan d'accessibilité voirie et espaces publics), concertation avec le Département sur le projet « pôle-nature » de Suzac...

Le budget 2020 a été géré au mieux sans emprunt complémentaire : malgré une perte de produits d'exploitation de près de 500 000 €, le compte sera présenté avec un excédent de 900 000 € permettant ainsi de dégager une épargne suffisante pour renforcer les services et financer une part des investissements 2021.

Cette année, nous poursuivrons notre programme, toutefois la priorité sera de remettre en état le patrimoine communal qui a souffert de manque d'entretien :

- Réhabiliter l'escalier du Cadet,
- Restaurer l'intérieur de l'église dont la corniche vient de s'effondrer,
- Sécuriser et requalifier les grottes de Régulus,
- Revoir l'étanchéité de la salle de la Passerelle.

Le programme de voirie devrait se concrétiser avec la réfection complète et enfouissement de réseaux de la rue des Mûriers.

Avec Catherine MARTIN-FRECHE, adjointe à la vie sociale et à la santé, nous avons entrepris une démarche auprès de l'Agence Régionale de Santé et des facultés de médecine pour trouver un médecin en remplacement du Dr STOCKLIN, et en parallèle nous comptons lancer dès 2021, notre projet de construction d'une maison de santé. La programmation associative et culturelle, en et hors période estivale a été parfaitement anticipée par Laurence BRISARD, adjointe à la vie culturelle et associative, en concertation avec le service CAP et les associations, et vous sera prochainement communiquée.

Au nom du conseil municipal, et en l'absence de la traditionnelle cérémonie des vœux, je vous renouvelle tous mes meilleurs vœux de santé et bonheur pour cette nouvelle année.

Françoise Fribourg
Maire de Meschers-sur-Gironde
Vice-présidente de la CARA

- pp. 4-6 • Paroles aux adjoints - permanences
- p. 7 • Expression des oppositions
- pp. 8-9 • Résumé des conseils municipaux
- pp. 10-11 • Comités consultatifs
- pp. 12-13 • Travaux en cours
- p. 14 • Développement durable
- pp. 15-18 • Les P'tites Histoires : carnet n°1
- p. 19 • Infos - CARA Rénov'
- pp. 20-21 • Projets du mandat
- p. 22 • Zoom sur... le service urbanisme
- p. 23 • Infos - Office de Tourisme Communautaire
- pp. 24-27 • Brèves de Mairie
- pp. 28-29 • Campagne « Mes Chers Commerces »
- pp. 30-31 • Culture : Coup de théâtre à Meschers !
- p. 32 • Infos - Covid-19 : les aides

■ CONCOURS PHOTO

Félicitations à Jacques MATHIEU, grand gagnant de notre premier concours !

La photo en page de couverture a été prise le **6 janvier 2010 à Meschers, sur le port de plaisance**. Une prise de vue qui nous permet de redécouvrir notre sympathique port de plaisance sous la neige, depuis un point de vue original !

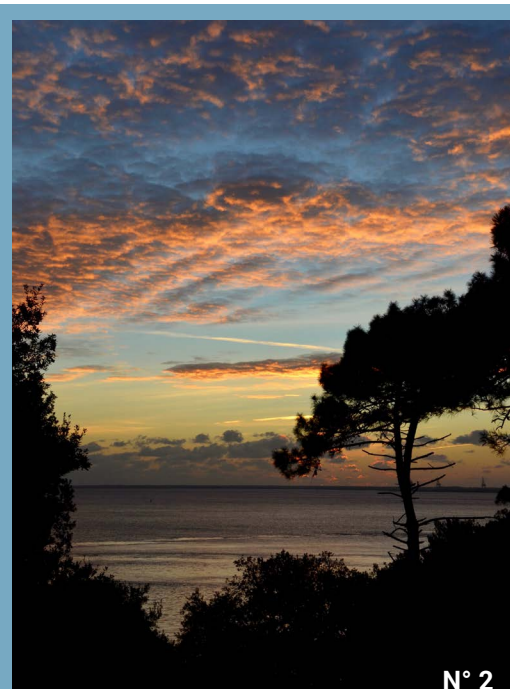
Le comité de rédaction tient à remercier tous les participants. Nous espérons que vous serez tout aussi nombreux à tenter de gagner notre prochain concours !

Rendez-vous en page 25 pour découvrir le prochain thème.

N° 2 : Mme CARDOT RECOMPSAT Christine.
Coucher de soleil depuis le haut de l'escalier de la plage des Nonnes.
En décembre 2019.

N° 3 : Mme HERVÉ Anne.
Beloire sous la neige.
Le 25 décembre 2010.

BRAVO À TOUS !



Directrice de publication : Françoise Fribourg.

Comité de rédaction : Pascal Banette - Laurence Brisard - Alexandrine Bruyer - Catherine Nais - Nathalie Sablon.
Conception graphique : Alexandrine Bruyer | Imprimé par : Imprimerie LAGARDE, 2 allée de la Pointe, 17600 Saujon.

Photographie 1^{ère} de couverture : Port de plaisance de Meschers / © Jacques Mathieu



La campagne électorale des municipales est désormais loin derrière nous.

Notre nouvelle équipe a pris en main ses dos-

siers et, malgré la crise sanitaire, a engagé résolument un certain nombre d'actions.

En tant qu'adjoint chargé de la communication, il me revient d'évoquer en toute franchise une question importante : celle de «l'héritage»...

Cela tombe bien car je n'ai pas de passé avec le précédent conseil municipal, n'ayant été ni dans l'ancienne majorité, ni dans l'opposition. De plus, je fais partie des ardents défenseurs d'une «commune apaisée» avec des élus exclusivement préoccupés par le bien-être de chacun et de tous.

Mon propos se place donc dans le constat et non dans l'accusation.

Il faut bien l'admettre: le manque d'entretien de notre cité s'est accumulé au fil des ans. Aujourd'hui, notre équipe doit faire face à une situation difficile. Beaucoup de dossiers doivent faire l'objet d'un traitement en urgence avec à la clef de gros budgets à consacrer :

- **La voirie communale** est très dégradée (manque d'investissements et d'entretien réguliers). Un budget de 500 000 € sera dédié chaque année à ce secteur mais malgré tout une «mise à niveau» rapide est difficilement envisageable.

- **La qualité des eaux de baignade** de la plage des Vergnes est extrêmement préoccupante (voir l'article dans les brèves de mairie) : des études et travaux sont des nécessités incontournables.

- **L'état de l'église** est très dégradé (de multiples travaux de restauration et de sécurisation sont à effectuer... la corniche intérieure s'est également effondrée juste avant Noël!). Un budget de plusieurs centaines de milliers d'euros devra certainement être mobilisé.

- **La mise en sécurité et la requalification des «Grottes du Régulus»** (2^{ème} site du pays royannais en terme de fréquentation) s'avèrent indispensables.

- **L'affaiblissement des services techniques communaux** (dotation correcte en matériel mais effectif en réduction constante et ne correspondant pas à la taille de la commune) ne permet pas de maintenir une réactivité suffisante concernant l'entretien.

Cette liste est loin d'être exhaustive et nous devons composer avec cette réalité mais il nous paraît important qu'elle soit portée à la connaissance des administrés.

D'autre part, ces dernières années, l'influence réduite des élus michelais auprès de diverses collectivités (CARA, département...), le peu de recherche de financements et le manque de participation à des projets collectifs incluant notre commune lui ont nettement porté préjudice. Aujourd'hui, nous agissons activement pour être mieux identifiés et reconnus (vice-présidence de la CARA, actions auprès du département, de la région, etc). Nous sollicitons également les assistances de divers organismes: GIP Littoral, SEMDAS, UNIMA... Si certains résultats sont attendus rapidement, plusieurs années seront parfois nécessaires pour matérialiser certaines actions entreprises.

La crise sanitaire nous empêche actuellement de pouvoir organiser les réunions publiques d'information et de concertation envisagées. **Nous espérons vivement que d'ici la fin de cette année nous pourrions débattre de vive voix avec vous de tous les sujets intéressant notre commune et de tous les chantiers à mettre en œuvre.**

Laurence BRISARD • 4^{ème} adjointe, Vie culturelle et associative.

lundi : 14h00 - 16h30 • l.brisard@meschers.com



Une approche plurielle de son territoire nous permet de mieux appréhender un projet de vie qui contribue à la qualité environnementale, la diversité et la vitalité de la commune et ses habitants.

Pour cheminer dans la commune, la participation des habitants des territoires fera partager le paysage et l'histoire des espaces ; celles et ceux qui le souhaitent seront associés à la conception d'un nouveau sentier de randonnée qui invite les marcheurs à découvrir les « campagnes » de la commune.

Un autre parcours se concentre sur la ville et fera prochainement l'objet d'un nouveau balisage.

Voici une entrée en matière pour aborder les projets du dehors, en ces temps d'obligation de distanciation physique et de mise à l'arrêt des activités culturelles, pour s'approcher des spectacles, conférences, films ... que nous souhaitons partager avec le public.

Meschers est une commune balnéaire et rurale, à vivre toute l'année, dans toute sa géographie, toutes ses cultures, toutes ses pratiques.

Entre saison touristique et automne-hiver, la ville change brutalement de rythme, les associations michelaises jouent un rôle important dans la vie locale. Elles proposent des activités sportives, artistiques ou sociales... nous poursuivons l'accompagnement de leurs initiatives et ferons en sorte qu'un élan collectif soit relancé, à l'occasion d'une manifestation annuelle organisée collectivement.

À l'image du territoire de l'estuaire, espace propice aux échanges, aux liens et aux rencontres, terre de traditions et de patrimoine, nous recevrons en juillet, au port de Meschers, des artistes voyageurs, en provenance de l'île de la Réunion notamment.

La saison estivale sera marquée par la programmation de nouveaux artistes du cirque et des arts de la rue.

D'ici la fin de l'année, nous présenterons **une exposition d'arts plastiques sur le thème de « Mais qui a peint Meschers ? »**, une façon de se laisser surprendre, de découvrir les diverses perceptions d'artistes de passage, d'ailleurs, et qui ont gardé trace d'une image, d'une lumière, d'un instant.

En page 30, vous trouverez des nouvelles des projets à venir dans le domaine du théâtre.

Ce premier tour d'horizon pour vous proposer d'égayer ensemble notre ville.

Vincent BOZIER • 5^{ème} adjoint, Vie scolaire. sport. Vice-président SIVOM de Cozes.

mardi : 10h00 - 12h00 • v.bozier@meschers.com



LES ÉCOLES : Dans le respect des gestes barrières et de distanciation physique, le Père Noël est bien passé dans les écoles élémentaire et maternelle à la grande joie des petits et des grands !

Un grand merci au Père Noël michelais pour sa disponibilité et son enthousiasme qui ont fait du bien en cette période morose !

L'année prochaine, les commandes du Père Noël de l'école pourront se faire encore plus vite puisque les câblages défectueux du groupe scolaire et de la mairie vont être remis à neuf, prêts à recevoir la fibre optique qui ne devrait plus tarder !

LE SPORT : Promis depuis des années sous les mandatures précédentes, un terrain de tennis va être couvert afin que les usagers puissent s'adonner à leur pratique favorite sans craindre les aléas climatiques. Des demandes d'études sont en cours et des projets commencent à arriver.

La municipalité prolonge son partenariat avec le Cercle Nautique de Meschers par la signature d'une convention et l'autorisation de rouler pour des séances d'initiation de chars à voile sur les plages des Vergnes, des Nonnes et de Suzac dans des espaces clairement identifiés amplifiant ainsi l'offre proposée par le club que nous sommes fiers de soutenir.

Catherine MARTIN-FRECHE • 6^{ème} adjointe, Vie sociale, Santé, Solidarité.



jeudi - vendredi : 10h00 - 12h00 • c.martin-freche@meschers.com

En novembre, à la demande de la préfecture pendant la période de confinement liée au Covid, le CCAS a activé le **Plan d'Alerte et d'U-**

gence. Il s'agit de tenir à jour une liste de personnes les plus vulnérables (âgées et, ou, en situation de handicap). Un questionnaire répondant aux critères du ministère de la santé et des solidarités a été établi.

L'équipe municipale et deux agents de mairie ont pu ainsi participer à la campagne d'appels téléphoniques, ou aux visites, permettant d'affiner les besoins de ces personnes et nos réponses apportées. En fonction de la demande, ces appels se poursuivront pendant toute la période de crise.

Des masques lavables ont été distribués à tous les enfants des écoles. À défaut de la taille

idéale nous espérons qu'ils auront été utiles aux parents.

En décembre, au cours d'une visite de courtoisie des élus, dans le respect des règles sanitaires, les personnes âgées, isolées ou vulnérables ont reçu un colis de Noël comportant des produits régionaux (Sud ouest) privilégiant ainsi la proximité et le moindre transport. Chaque adjoint a pu ainsi se rapprocher au plus près des administrés les moins mobiles.

Concernant le projet « **Pôle Santé** », la réunion du Comité consultatif prévue en novembre n'a pu se tenir en raison du confinement. Cette réunion est reportée début 2021. La municipalité recherche un médecin, en remplacement du Dr Stocklin en retraite, pour lequel elle met à disposition un cabinet médical et un logement en centre-ville.

Hervé GUILLOUX • Conseiller délégué, Tourisme, Marchés, Vie économique.



jeudi : 14h00 - 16h00 • h.guilloux@meschers.com

COMMERCES : Il s'agit de ma première expérience en qualité d'élu. Ces six premiers mois se sont révélés passionnants et très instructifs pour mieux

comprendre les compétences propres à la commune et mieux appréhender le tissu économique.

Actuellement, nous travaillons en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie à l'actualisation de la liste des commerces et des artisans de la commune. Ce répertoire des acteurs de la vie économique sera bientôt mis en ligne sur le site de la mairie. Celui-ci nous servira également de base afin de lancer au printemps une campagne de promotion du commerce local (affichage dans ce bulletin) en direction des habitants, des résidents secondaires et des touristes accueillis.

Nous prévoyons également le lancement d'une étude avec la CCI afin d'encourager l'installation de nouveaux commerces correspondant aux besoins des résidents de Meschers.

À titre personnel, je suis convaincu qu'une association regroupant l'ensemble des commerçants,

unique, forte et novatrice serait nécessaire. Elle pourrait avoir un représentant de chaque « site commercial » : rue Paul Massy, port, marché, « carrefour des pompiers »...

MARCHÉ : La nouvelle amplitude permet aux commerçants qui le souhaitent d'installer leur étal du mardi au dimanche. Cette année nous allons installer des pergolas, dynamiser l'offre et préparer l'étude d'un réaménagement de la place du marché.

TOURISME : Le tourisme est un secteur essentiel de l'activité économique de notre cité. Celui-ci est aujourd'hui en pleine mutation et les nombreux atouts de notre commune permettent d'envisager son avenir sous les meilleurs auspices. Un professionnel (Frédéric Beretta) a été mandaté par l'OTC et la commune pour effectuer un diagnostic permettant de mieux prendre en compte nos forces et nos faiblesses. Son rapport nous éclairera pour choisir les meilleures options pour un développement respectueux de nos spécificités.

■ ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Cette année qui ne ressemble à aucune autre débute dans des conditions qui mettent sévèrement à l'épreuve notre capacité de résilience.

Nous ne sommes pas immédiatement ni définitivement à la dérive, nos espoirs se tournent vers la mise en œuvre des vaccins contre la Covid 19. Nous nous languissons de pouvoir serrer nos enfants et nos proches dans nos bras, de retrouver du lien social.

En ce début d'année nouvelle, nous présentons à chacune et à chacun, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur, de réussite dans vos projets mais aussi et surtout de voir renaître l'espoir et le changement dont nous avons tant besoin.

Nous avons une pensée toute particulière pour ceux qui sont dans la peine affective. Nous formulons des vœux pour nos enfants si chers à nos cœurs pour qui nous travaillons afin qu'ils ne regrettent pas un jour nos actions sur le territoire qu'ils nous ont prêté. Des vœux pour notre commune du littoral.

Enfin, nous regrettons que Madame le Maire ait réduit notre espace d'expression à 250 mots limitant ainsi la possibilité d'exprimer nos divergences.

Nous vous assurons, Madame, Monsieur, cher concitoyen, de notre dévouement.

Mme Chantal Méchin, Mme Catherine Drochon, M. Nicolas Baumgarten, M. Dominique Decourt.

■ ALTERNATIVE POUR MESCHERS

2020 a été une année plus qu'éprouvante. Le contexte reste troublé mais nous espérons que 2021 s'ouvre sous de meilleurs auspices. Celui d'une année de paix et de pleine santé pour vous tous et ceux qui vous sont chers. Celui d'une année de solidarité car nous traversons une crise économique et sociale, inégalée.

Nous serons force de propositions pour apporter des perspectives positives et une vision à long terme du devenir de notre bourg.

Il nous faut réactiver cette « belle endormie » qu'est notre commune : par notre vigilance sur les projets à développer (Maison de Santé, Maine repos, développement de liaisons douces), nos préoccupations (essor du commerce dont celui du centre-ville,...) et nos priorités concernant nos enfants, nos anciens, sans oublier l'attractivité de nos sites touristiques. Nous pouvons heureusement nous appuyer sur les réseaux solidaires grâce à notre tissu associatif et le bénévolat. Cela ne peut se faire sans l'implication de toutes et de tous et sans l'investissement de notre commune pour animer, prioriser le lien et communiquer. Il faut essayer, sans cesse, risquer,

parfois mais oser toujours ! C'est le courage d'entreprendre qui guide nos réussites.

Nous serons là, auprès de vous, pour relever les défis qui nous attendent. L'investissement des membres de l'opposition Alternative pour Meschers, au service de notre Commune, n'est pas à démontrer. L'attention particulière que nous portons à l'entretien de notre commune, ses rues, ses espaces verts, ses plages ainsi qu'à l'activité de nos commerces et de nos entreprises en est la preuve.

Cette période inédite nous enseigne collectivement que les valeurs de proximité, de solidarité, d'écoute sont le fil rouge des actions à mener pour le bien-être de chacune et chacun et l'essor de notre si jolie commune.

L'équipe d'ALTERNATIVE POUR MESCHERS vous présente ses vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année et de parfaite santé.

Nous serons auprès de vous en 2021 et vous invitons, si vous le souhaitez, à nous contacter à cette adresse-mail : alternativepourmeschers@gmail.com.

RÉSUMÉ DES CONSEILS MUNICIPAUX

■ COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (14.09.2020)

Un commissaire titulaire et un commissaire suppléant ont été désignés pour siéger au sein de la commission intercommunale des impôts directs pour la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) :

- Commissaire titulaire • Hervé GUILLOUX
Commissaire suppléant • Francine MARIAUD-VRIGNAUD

■ MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (14.09.2020)

- Titulaires • Yoan COUTANT - Francine MARIAUD-VRIGNAUD - Dominique DECOURT
Suppléants • Hervé GUILLOUX - Pascal BANETTE - Catherine DROCHON

■ AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES MÛRIERS (14.09.2020)

La signature d'une convention entre la Mairie et le syndicat mixte départemental de la voirie des communes de la Charente-Maritime a été votée au conseil municipal du 14 septembre. Il s'agit d'une convention de maîtrise d'oeuvre et de travaux pour la conception, l'aménagement et la réalisation des travaux de la rue des Mûriers.

Elle prendra en compte les opérations suivantes :

- La sécurisation de la voie pour les usagers et les véhicules,
- La sécurisation des piétons et accès des personnes à mobilité réduite sur cheminements,
- La gestion des eaux de ruissellement,
- L'embellissement du site urbain,
- La création de bandes cyclables.

Plus d'information en pages 20 et 21
«Projets du mandat»

■ ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS (PAVE) (14.09.2020)

La signature d'une convention de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'un plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) entre la Mairie et le syndicat mixte départemental de la voirie des communes de la Charente-Maritime a été votée au conseil du 14 septembre 2020. Elle sera réalisée en deux phases :

- Phase 1 • Réalisation du diagnostic (16 534€ H.T)
Phase 2 • Élaboration du plan de mise en accessibilité (8 266€ H.T)

■ TRANSFERT DE COMPÉTENCE

Le Conseil Municipal a décidé de refuser le transfert automatique de la compétence du Plan Local d'Urbanisme vers la Communauté d'Agglomération (CARA).

Plus d'informations à ce sujet ? Retrouvez le compte-rendu sur www.meschers.com, rubrique «MA MAIRIE», page «CONSEILS MUNICIPAUX 2020».

(03.11.2020)

■ OFFICE DE TOURISME (03.11.2020)

Le Conseil Municipal a approuvé la convention de mise à disposition à l'Office de Tourisme Communautaire, du bureau d'informations touristiques de Meschers.

Des travaux de rénovation intérieure pour rendre l'accueil plus attractif seront engagés par l'Office de Tourisme Communautaire Royan Atlantique en 2022.



■ POINT SUR LES GROTTES DU RÉGULUS (03.11.2020)

Compte tenu de l'importance du programme de travaux aux grottes du Régulus (cf. page 20), l'augmentation de 10 % des tarifs a été votée en conseil municipal, le 3 novembre 2020.

Adulte	• 5,50 €
Groupe d'adultes (10 pers. et plus)	• 4,80 €
Enfant (5 à 15 ans)	• 3,80 €
Groupe d'enfants (10 pers. et plus)	• 3,30 €
Enfant groupe Rallye (dont - de 5 ans)	• 3,30 €
Nocturne adulte	• 8,00 €
Nocturne enfant (5 à 15 ans)	• 6,00 €
Tarif réduit adulte sur justificatif	• 4,60 €
Tarif réduit enfant sur justificatif	• 3,00 €
Déambulation : tarif unique dès 5 ans	• 2,50 €

Retrouvez plus d'informations sur :

www.grottesduregulus.com



■ PRISE EN CHARGE : REPAS DES STAGIAIRES (03.11.2020)

Le 3 novembre 2020, le conseil a voté la prise en charge par la cantine des repas des stagiaires conventionnés accueillis par la commune et ne recevant aucune gratification.

■ OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL (03.11.2020)

Le Conseil Municipal a décidé d'autoriser (à titre gratuit) le Cercle Nautique de Meschers à bénéficier de l'espace plages des Nonnes, des Vergnes et de Suzac pour l'activité de chars à voile pour 2021.

■ AMÉNAGEMENT DU CITY PARK (10.12.2020)

Le conseil a voté l'autorisation de dépôt d'un permis d'aménager pour l'implantation du City Park. Ce dernier sera positionné au niveau du plateau sportif du groupe scolaire de Meschers.

Retrouvez les informations à ce sujet en page 13 « Travaux en cours ».

■ CLASSEMENT COMMUNE TOURISTIQUE (10.12.2020)

La commune souhaite renouveler le classement de la ville comme « commune touristique » et ainsi obtenir des aides spécifiques en faveur du développement touristique. La demande de renouvellement sera donc effectuée prochainement ainsi que toutes les démarches nécessaires à cet effet.

BUDGETS : Retrouvez toutes les informations sur les tarifs publics applicables à compter du 1er janvier 2021 (Cantine, bibliothèque, cimetières, etc.) sur : www.meschers.com, rubrique « MA MAIRIE » / « CONSEILS MUNICIPAUX 2020 ».

COMITÉS CONSULTATIFS

Des comités consultatifs (ou « commissions extra-municipales ») ont été créés sur 4 thèmes. Ces comités peuvent transmettre des propositions concernant les questions d'intérêt communal dans tous les domaines pour lesquels ils ont été créés, mais ne disposent d'aucun pouvoir de décision. Les comités sont composés à part égale de membres du Conseil Municipal et de membres extérieurs nommés par le Conseil Municipal, sous la présidence de Madame La Maire.

Les comités consultatifs ont pour vocation à :

- assurer une meilleure représentation des administrés et usagers au sein des instances municipales
- associer les administrés et usagers aux décisions
- faciliter la communication

TOURISME

Composition du comité : (8 membres)

Hervé GUILLOUX	• Conseiller délégué
Pascal TINGAUD	• Conseiller
Laurence BRISARD	• Adjointe
Catherine DROCHON	• Conseillère
Elie DE FOUCAULD	• Directeur de l'OTC
Dominique MALOCHET	• Administré
Yves STERVINO	• Administré
Bastien OPSOMER	• Administré

La première réunion du comité consultatif du tourisme a eu lieu le 1er octobre 2020.

Le comité consultatif participe à la construction d'une feuille de route pour **l'animation et le développement touristique de la commune**.

Dans un premier temps, en collaboration avec les services de l'Office de Tourisme Communautaire, **un diagnostic du positionnement touristique de Meschers a débuté**. Monsieur Frédéric Beretta consultant expert « développement touristique des territoires » rencontre actuellement les différents acteurs concernés. Le plan d'actions devrait être prêt début avril 2021.



PORT DE PLAISANCE

Le premier comité a eu lieu le 14 octobre 2020.

Il a été discuté des projets de travaux d'entretien des infrastructures du port (portillons, pontons, peinture), de la maintenance de l'écluse, des travaux sur l'aire de carénage, de la réhabilitation de l'espace atelier de la capitainerie ainsi que de l'achat de matériels et du dévasage du port.

Composition du comité : (8 membres)

Yoan COUTANT	• Adjoint
Hervé GUILLOUX	• Conseiller délégué
Vincent BOZIER	• Adjoint
Pascal TINGAUD	• Conseiller
Patrick MANCA	• Administré - AUPM
Alain MASSÉ	• Administré - pêcheur
Yves ROUDIER	• Administré
Gérard HYVERT	• Administré



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Composition du comité : (10 membres)

- Pascal BANETTE • Adjoint
- Vincent BOZIER • Adjoint
- Hervé GUILLOUX • Conseiller délégué
- Dominique DECOURT • Conseiller
- Catherine MORIN • Conseillère
- Philippe BLAS • Administré
- Daniel DUTHEIL • Administré
- Pierre COGNAC • Administré
- Michel REERES-SMITH • Administré
- Bernadette PIETTE • Administrée

Le premier comité a eu lieu le 7 janvier 2021.

Les sujets abordés par ce comité portent principalement sur le plan d'actions à mettre en oeuvre pour la commune, notamment via des sujets tels que les enjeux du zéro pesticide, l'aménagement des espaces naturels, la mobilisation de divers moyens (services techniques, associations, etc.) ou encore la création d'une journée participative «éco-citoyenne» de dés-herbage et d'entretien de la commune.

Plus d'infos à ce sujet en page 14 de ce bulletin.



MAISON DE SANTÉ

Aucun comité consultatif ne s'est réuni à ce jour.

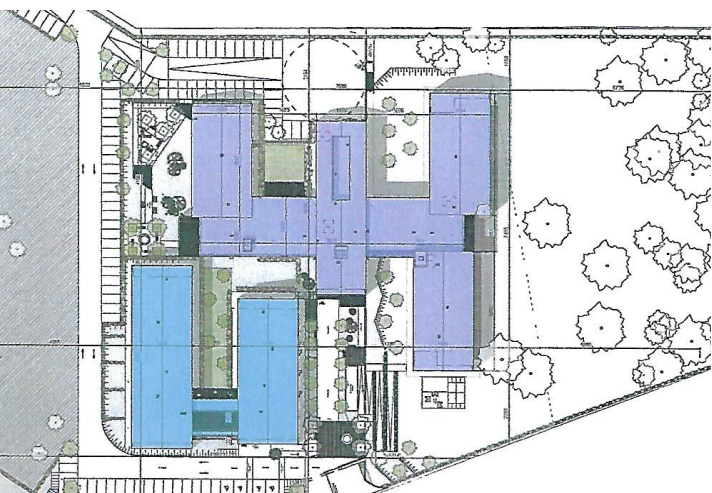
Le but de ce comité sera de mener à bien le projet de construction d'une maison de santé (localisation, évolution du projet) ainsi que de travailler sur les démarches visant à trouver de nouveaux médecins pour la commune de Meschers.

Composition du comité : (10 membres)

- Catherine MARTIN-FRÊCHE • Adjointe
- Vincent BOZIER • Adjoint
- Pascal BANETTE • Adjoint
- Dominique DECOURT • Conseiller
- Annie-Claude BARATTE • Conseillère
- Sylviane ALAIN • Administrée
- Martine CHEVALIER • Administrée
- Sylvie LÉGER • Administrée
- Yohann BERNARD • Administré
- Martine SROUSSI • Administrée



■ CONSTRUCTION D'UN EHPAD ET D'UNE RSS (Résidences Services Seniors)



La construction d'un EHPAD de 69 chambres et d'une RSS de 42 logements ainsi que d'une unité Alzheimer est prévue sur l'ancien Centre de Vacances La Courneuve, rue du Château d'Eau, avec un accès principal côté route de Royan.

Son ouverture est prévue pour la fin d'année 2022. Le maître d'ouvrage du projet est DOMUS VI.

■ EHPAD

■ Résidence Service Sénior (RSS)

Plan de repérage des établissements



Insertion paysagère 3D, par DOMUS VI - EHPAD et RSS.

■ LA PASSERELLE : FISSURES ET INFILTRATIONS

La salle de La Passerelle nécessite plusieurs points de réhabilitation. **La priorité est de stopper les infiltrations, puis de travailler sur de nouveaux aménagements** (notamment scéniques) afin de pouvoir mieux accueillir les publics et pouvoir exploiter la salle dans les meilleures conditions possibles.

■ L'ESCALIER DE LA CONCHE DE CADET

Début novembre, à l'occasion de travaux annuels de purge de la falaise, **un bloc est tombé sur une partie de l'escalier rendant la plage inaccessible**. Nous consultons les entreprises pour les réparations. Ce sinistre intervient dans un contexte général d'érosion des falaises qui touche plusieurs sites à Meschers. D'autres communes de la CARA sont concernées. **L'érosion est pris en compte par La CARA dans le cadre de la compétence GEMAPI. Nous la solliciterons donc, ainsi que le GIP LITTORAL pour mener les études nécessaires.**



■ MISE EN PLACE D'UN CITY PARK - VINCENT BOZIER

« Lors du conseil municipal du 03/11/2020, l'autorisation de dépôt de déclaration préalable pour l'implantation du City Park sur le plateau sportif du groupe scolaire de Meschers avait fait l'unanimité lors du vote. **Pour des raisons de procédure administrative nous avons été contraints de demander au conseil la transformation de cette déclaration en permis d'aménager.** À cette occasion l'opposition « Ensemble, construisons l'avenir » est revenue sur son vote préalable.

L'équipe municipale précédente avait eu à gérer **l'emplacement du City-Park** acheté par Monsieur Decourt et aucun n'avait pu être trouvé. Investir 63 691€ dans un projet avant d'avoir choisi soigneusement le site d'implantation pose forcément question... Charge donc à l'équipe actuelle de se débrouiller pour trouver un terrain pour accueillir au mieux ce projet qui coûte chaque mois à la commune 300 € de frais de stockage et ce depuis plus d'un an déjà.

Les possibilités d'implantation ne sont pas légion : le parking du port qui a été retoqué par la précédente équipe par manque de place, le terrain «Torres» qui est inondable et inconstructible, le stade, loin du centre et aux accès non sécurisés et **le plateau de sport situé proche de l'école.** C'est ce dernier qui a retenu notre attention.

L'emplacement d'un équipement sportif ne trouve-t-il pas sa place sur une partie du plateau de sport existant ? Les membres des équipes éducatives des écoles sont favorables au projet puisqu'il amplifie l'offre sportive dans un cadre sécurisé et adapté aux enfants. **L'accès de ce City-Park serait réservé en priorité pendant les horaires scolaires aux enfants des écoles et laissé en libre accès le reste du temps et hors période scolaire afin de maximiser son utilisation.** Les enfants, non scolarisés sur Meschers, étant eux aussi en classe pendant ces mêmes périodes ne devraient pas être impactés. Seuls les enfants hors zone scolaire (nous sommes en zone A) pourraient l'être éventuellement et uniquement une semaine autour des vacances d'hiver et de printemps.

Cet emplacement ne modifie en rien l'accès des écoles, permettrait de traiter l'évacuation des eaux qui noient le passage de la maternelle et laisse si besoin la moitié du plateau existant pour un éventuel parking lors de la saison estivale.

Ce projet doit être approuvé par l'Architecte des Bâtiments de France et nous respecterons bien évidemment son avis et les règles d'urbanisme en vigueur. Il est donc surprenant près d'un an après l'achat de ce matériel, que ces élus maintenant d'opposition, poussent des grands cris alors qu'ils sont à l'origine de ce projet. »

■ RÉFECTION DE L'ÉGLISE SAINT-SATURNIN

Le 22 décembre dernier, **une partie de la corniche latérale située dans la nef de l'église s'est effondrée.** Rappelons que seul le clocher est inscrit au titre des Monuments historiques depuis le 23/02/1925.

À ce jour, l'église reste fermée et nous avons pu recevoir la messe de Noël à la Passerelle. Un bureau de contrôle visite l'édifice prochainement et ensuite, nous lancerons une consultation de maîtrise d'œuvre auprès d'un architecte du patrimoine pour définir le descriptif estimatif des travaux. Le mauvais état de tout l'édifice nous conduit à vérifier l'étanchéité de la toiture.



“Aller vers une écocitoyenneté⁽¹⁾ communale.”

Aujourd'hui, le développement durable est devenu un concept inscrit dans l'air du temps et malgré tout encore lointain dans ce qu'il implique comme changements de nos comportements.

Or, des progrès notables ne pourront être accomplis sans une participation citoyenne importante.

À l'échelle communale et modestement, notre équipe, avec l'aide d'une commission municipale et d'un comité consultatif, souhaite **développer progressivement un Plan Communal de Développement Durable**.

En voici, les deux premières déclinaisons :

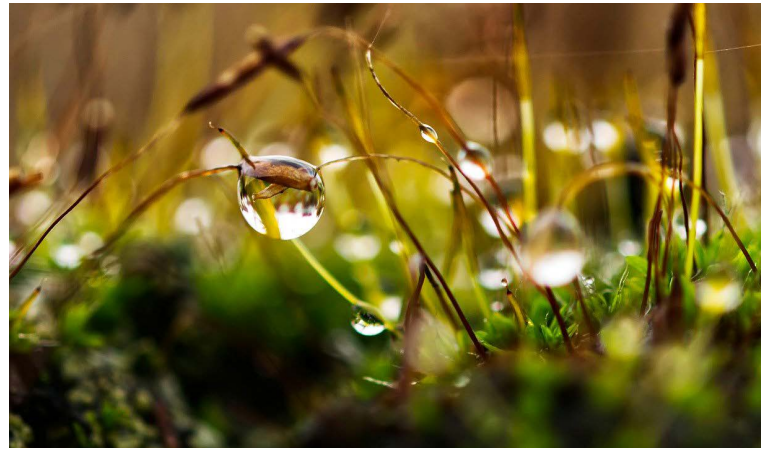
Entretien écoresponsable de notre commune ⁽²⁾ :

L'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires (absolument nécessaire pour protéger la biodiversité et la santé des populations compte tenu de leur toxicité) provoque la prolifération des «mauvaises herbes». Il est donc impératif de mettre en place une stratégie afin de conjuguer entretien et respect de l'environnement.

Concernant notre commune, cette stratégie reposera sur **une mobilisation de moyens combinés, adaptés aux différents espaces** :

- Services techniques communaux (moyens techniques mécanisés, moyens humains limités),
- Association trajectoire/espaces verts (moyens techniques diversifiés, moyens humains importants),
- Éco-pâturage (dans les espaces naturels suffisamment vastes),
- Journées écocitoyennes de désherbage et d'entretien.

Certains espaces pourront faire l'objet d'une renaturation par des jachères fleuries ou des créations paysagères (faciles d'entretien et économes en eau) par les agents qualifiés de la commune ou des paysagistes.



Des contacts ont été pris avec Pierre Huchet (ad-joint à Médis) et Pierre-Henri Colus (conseiller délégué à Vaux-sur-mer) afin de proposer la mise en place d'une journée écocitoyenne intercommunale de désherbage et d'entretien.

Campagne de communication «Mes chers Commerces» ⁽³⁾ :

Privilégier le commerce local et donc limiter nos déplacements est une double action écocitoyenne. Pourtant, pour diverses raisons (enfants collégiens et lycéens, activité professionnelle, etc...) des habitudes de consommation se prennent et éloignent parfois certains d'entre nous du « **consommer michelais** ».

À partir de la liste mise à jour des commerçants et artisans de la commune, **une campagne de communication** : «**Mes chers Commerces**» va être réalisée par la mairie en direction des habitants, résidents secondaires et touristes afin de les encourager à consommer localement.

Au fil du temps et en concertation avec les professionnels concernés, nous essaierons de participer à la **redynamisation du commerce michelais**.

(1) «Protéger ensemble un intérêt général et la cité publique de manière participative et politique.»

(2) Projet «Entretien écoresponsable et embellissement paysager de Meschers» à lire sur le site de la mairie : www.meschers.com

(3) Retrouvez la campagne en pages 28-29 du bulletin.

Pascal Banette
1^{er} adjoint au Maire,
chargé du développement durable,
de la communication et du personnel.

LES P'TITES HISTOIRES

MESCHERS - SUR - GIRONDE

Découvrir & redécouvrir Meschers,
son histoire, ses légendes...



Retrouvez dans ce numéro :

CADET

**LES PETITES
HISTOIRES**

Conche de Cadet
Cadet le Naufrageur

L'affaire du Samuel
La baleine du port
Les pirates michelais

CADET

La conche de Cadet est certainement la plage de Meschers la plus discrète. D'ailleurs les michelais(es) ne vont pas à la plage de Cadet, ils y descendent. En effet, son accès se fait par un escalier qui serpente le long de la falaise. Si aujourd'hui et encore plus demain la fameuse descente est bien moins ardue, ce ne fut pas toujours le cas.

Sur cette carte postale datant probablement de la fin du XIXème siècle, nous apercevons quelques "belles dames" et des enfants qui posent devant ce qui était à l'époque la voie à franchir pour la "descente à la conche à Cadet". Cette conche, si romantique soit-elle, rappelle pourtant aux Michelais(es) une sinistre légende.



25 — MESCHHERS-les-BAINS
Descente à la Conche à Cadet

Cadet le naufrageur, la légende.

Cadet, dont on ne sait pas d'où il vient, décida un jour de s'installer dans les grottes surplombant la petite conche qui aujourd'hui porte son nom. Les jours de tempête, il avait l'habitude de regarder la Gironde en pensant "un bon temps pour les naufragés". Il eut alors l'idée de se jouer du destin. Pendant de longs mois, il se promena avec son bouc noir qu'il appela Belin, sur les falaises.

Petit à petit il le dressa à faire des allers-retours le long de la côte, une lanterne accrochée à

l'une de ses cornes, une cloche à la seconde. Il attirait ainsi sur les récifs les marins qui, perdus dans la tempête, voyaient dans cette lueur la lumière d'un phare. Le lendemain, après les tempêtes, Cadet et Belin allaient sur la plage et ramassaient des butins comme jamais les vagues n'en avaient rejetés.

Ironie du sort, la légende raconte que Cadet a disparu un soir de tempête lors d'une de ses sorties en mer avec son petit bateau de pêche.

LES PETITES HISTOIRES

L'affaire du Samuel.

Le Samuel est une prise anglaise qui, en 1697, s'est échouée près de Meschers. Certes il y eut "sauvement" puisque treize personnes furent sauvées de la noyade par les premiers arrivés sur les lieux comme le préconise l'Ordonnance de 1681. Mais cette affaire eut un grand retentissement car ce sont "tous les habitants de la communauté de Meschers" qui furent accusés de pillage. L'enquête met en avant le rôle de meneur des seigneurs du lieu : les sieurs

de Théon et de Château-Bardon. Ce sont donc tous les habitants de Meschers qui, organisés autour de leurs seigneurs, ont "couru à la côte" en cet hiver 1697 pour dépouiller l'épave du Samuel et sa cargaison en provenance d'Espagne (fenouil, anis, citrons verts...). Mais le phénomène du pillage reste anecdotique. Entre 1697 et 1720 quatre affaires de pillage sont recensées à Meschers pour 1 à 2 naufrages par an.

— ENVIRONS de ROYAN : Epave sous le Fort, à Meschers.



La baleine du port de Meschers.

1815. Une baleine est prise en chasse par un espadon. Pour le fuir elle se réfugie dans l'estuaire, nage jusqu'à Meschers et s'engouffre dans le chenal du port. Malheureusement, ce dernier n'est pas assez large pour qu'elle puisse se retourner et repartir dans les profondeurs de l'océan. La marée descendant, elle se retrouve piégée dans la vase.

Effrayés par le gigantesque cétacé, les michelais(es) s'armèrent de pioches, fourches et fusils et mirent à mort le pauvre animal. L'hallali fini, de nombreux curieux de toute la région vinrent voir son cadavre qui fut ensuite exposé dans la cour de l'hôpital militaire de Rochefort. Histoire ou légende ?

Les pirates michelais.

Nous sommes en 1617, des pirates venant de La Rochelle font des anciennes carrières leur repaire (ce qui signifie qu'à cette époque elles n'étaient déjà plus en activité). Ils attaquent et pillent les bateaux qui naviguent sur la Gironde. Les armateurs bordelais subissent de lourdes pertes et réclament l'aide du Roi. Sous la direction du vice-amiral de Guyenne, une dizaine de navires marchands est discrètement armé.

Les pirates croyant avoir affaire à des bateaux de commerce classiques tentent de s'en emparer. Le piège se referme sur eux et les malandrins sont capturés. Ils seront jugés et pendus à Bordeaux quelques mois plus tard.

Cette "aventure" ne dura que quelques mois et reste donc un événement anecdotique. Cela ne fait certainement pas de Meschers un haut lieu de piraterie.



Sources :

Naufrages et pilleurs d'épaves sur les côtes charentaises au XVIIème et XVIIIème siècle, Jacques Péret, Geste éditions, 2004.

Les côtes barbares, pilleurs d'épave et sociétés littorales en France 1680-1830, Alain Cabantous, Fayard, 1993.

Revue Nos Ancêtres, Vie et Métiers-n°46-novembre/décembre 2010.

La vie balnéaire en Aunis et Saintonge , 1815-1845, La Caillerie, 1978, GENET Christian.

Jalons pour l'histoire de Meschers, MENARD Pierre.

Rédaction : Thierry Papeau, Mairie de Meschers.



Pour renforcer son engagement dans la lutte contre le changement climatique et accélérer la rénovation énergétique des logements, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) lance une plateforme de rénovation énergétique baptisée «**CARA RÉNOV'**».

Ce dispositif gratuit dédié aux particuliers comme aux professionnels a été mis en place depuis le 3 décembre 2020. Cette plateforme de rénovation énergétique fonctionne comme un guichet unique d'accompagnement permettant de faciliter les démarches des particuliers tout au long de leur projet, de la conception au suivi après travaux.

Conçue comme un service public de proximité, elle délivre des conseils techniques et des aides financières pour des projets visant à améliorer la performance énergétique des logements et bâtiments. Les deux conseillers énergie de la CARA pourront faciliter le passage à l'acte des ménages en leur apportant des conseils neutres et gratuits tout au long du projet, de la conception jusqu'au suivi de la performance énergétique.

Ce dispositif est ouvert à tous les propriétaires, sans condition de ressources.

L'étude personnalisée permet d'orienter le propriétaire, qu'il soit occupant ou bailleur, sur les travaux à entreprendre, en lui présentant toutes les aides financières auxquelles il peut prétendre.

Le conseiller met également en relation les particuliers avec les professionnels locaux bénéficiant du label RGE (Reconnus Garant de l'Environnement). Une fois le dossier de financement vérifié, les travaux peuvent commencer.

En assurant ce lien « Cara Rénov' » entend participer au développement local des filières de la rénovation énergétique, favoriser la montée en compétence des professionnels, la constitution de groupements et l'émergence d'une offre globale, contribuant ainsi au développement de l'activité et à la création d'emplois.



1 JE DOIS FAIRE DES TRAVAUX

Cara Rénov' vous informe sur les professionnels locaux qualifiés et vous aide à comprendre vos devis.

2

JE FINANCE MON PROJET

Cara Rénov' vous présente les aides auxquelles vous pouvez prétendre.



3 JE RECHERCHE UN ACCOMPAGNEMENT

Cara Rénov' vous aide à faire l'état des lieux et l'analyse de votre besoin.



4

JE MONTE MON DOSSIER DE SUBVENTION

Cara Rénov' vous assiste pour le montage financier de votre projet.



5 JE SUPERVISE ET RESTE MAÎTRE DE MON CHANTIER

Cara Rénov' vous accompagne dans l'utilisation de vos équipements et dans le suivi de vos consommations.



05 46 22 19 36 - cararenov@agglomeration-royan.fr
www.agglomeration-royan.fr/cara-renov

■ TRAVAUX DE VOIRIE : RUE DES MÛRIERS

Le dossier du projet de voirie de la rue des mûriers est consultable en mairie.

L'esquisse montre bien l'aménagement à partir de la rue de l'Estacade et jusqu'au bas de la rue des Plantes. La voie routière sera en sens unique avec une voie piétonne et passage des personnes à mobilité réduite, création d'espaces de stationnement, espaces verts et bandes cyclables. A ce stade, la dépense est estimée à 360 000€. Des subventions d'état sont prévues. Chantier prévu de septembre 2021 à juin 2022.

Retrouvez le plan du projet ci-contre.

■ TRAVAUX DE VOIRIE EN JANVIER / FÉVRIER 2021

Retrouvez ci-dessous les travaux de voirie engagés par la commune sur les mois de janvier et février 2021 :

- Allée de La Longée** • Réalisation de busage pluvial.
- Rue de Saint-Foin** • Aménagement de voirie, reprise du profil et des accotements.
- Rue du Haut du Puis** • Aménagement de voirie, reprise du profil.
- Allée des Lierres** • Aménagement de voirie, reprise du profil.
- École de Meschers** • Investigation sur le réseau pluvial dans la cour de l'école, tests d'écoulement pluvial et assainissement potentiellement inversés.



■ LES GROTTES DU RÉGULUS

L'équipe de **MG+ Architecture** a été retenue pour les travaux de confortement et l'aménagement des Grottes du Régulus et de la Grotte des Arts. Ce mois de février, l'expertise technique de la zone nous est communiquée. **La première phase des travaux se déroule jusqu'à fin mai afin de permettre l'ouverture au public début juin.** Fin septembre 2021, les travaux reprendront et intégreront la scénographie de la grotte des Arts.

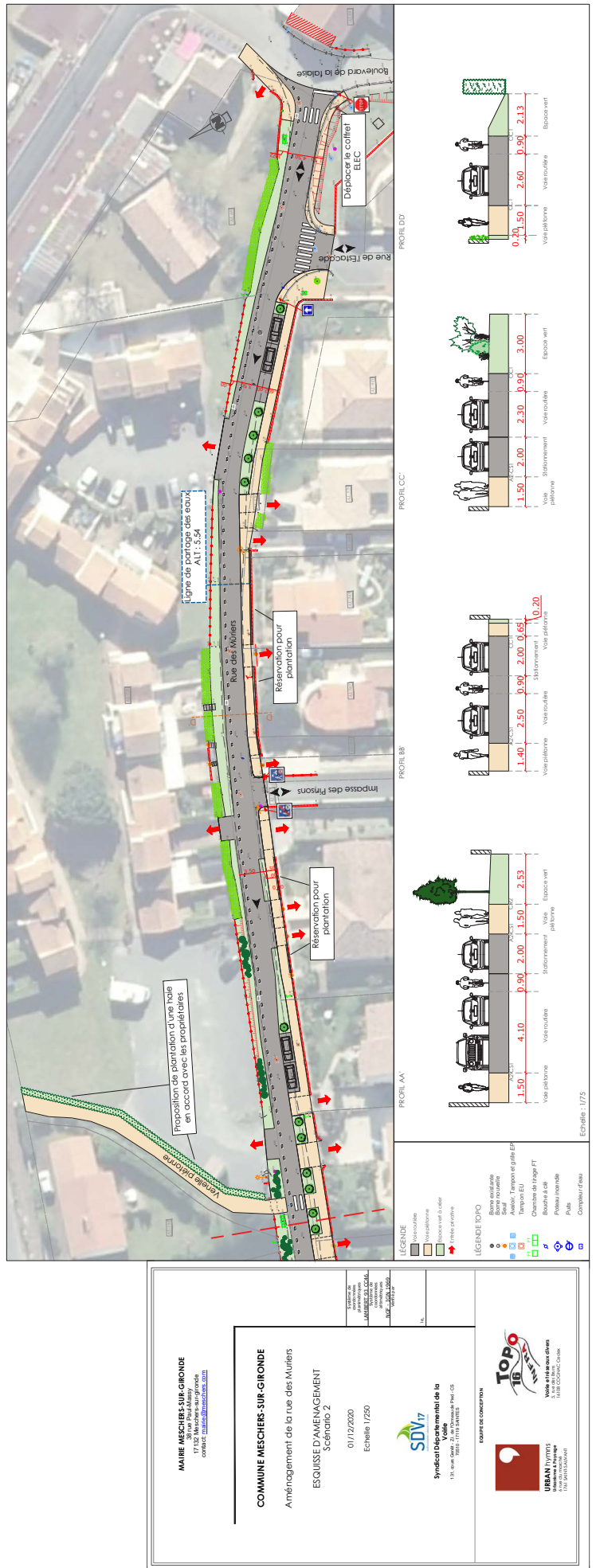
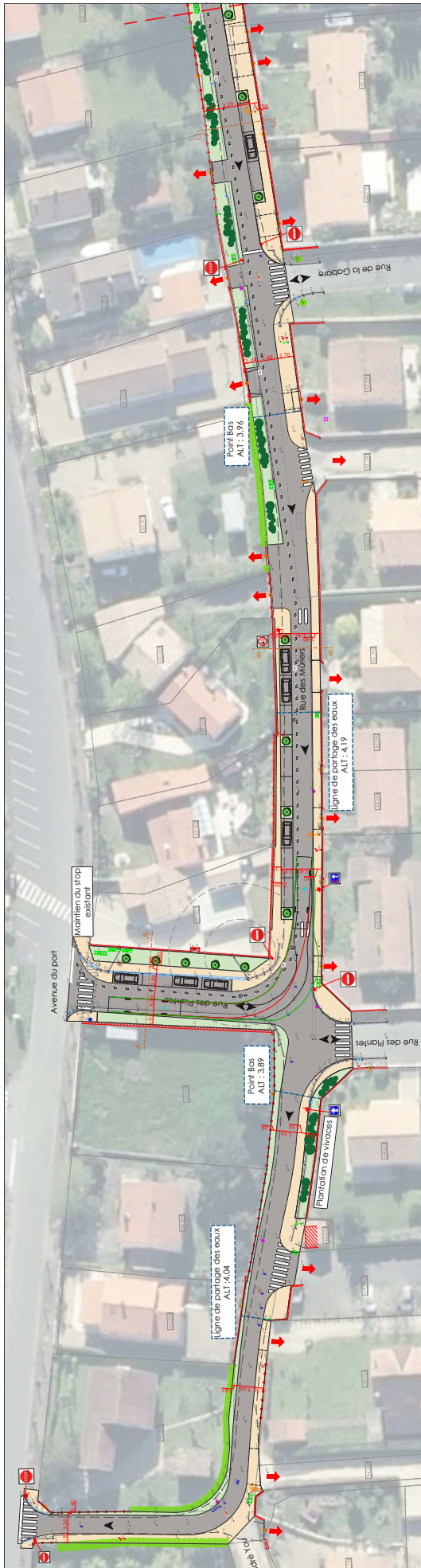
■ PROJET DE MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Un comité consultatif a été lancé au sujet de l'aménagement d'un pôle santé. Retrouvez toutes les informations sur ce comité en page 11 de ce bulletin.

Suivez également toutes nos actualités sur www.meschers.com.



PLAN PRÉVISIONNEL DE LA RUE DES MÛRIERS (Disponible au public à l'accueil de la Mairie)



<p>MAIRIE MÈSCHES-SUR-GIRONDE 17100 MÈSCHES-SUR-GIRONDE contact: mairiesg@meches-sur-gironde.com</p>	<p>Service de planification d'aménagement d'urbanisme 17100 MÈSCHES-SUR-GIRONDE contact: urbanisme@meches-sur-gironde.com</p>	<p>SDV17 Syndicat Départemental de la Vallée 17100 MÈSCHES-SUR-GIRONDE contact: sdv17@meches-sur-gironde.com</p>	<p>URBAN SYSTEMS 17100 MÈSCHES-SUR-GIRONDE contact: urban@meches-sur-gironde.com</p>	<p>TOPO 17100 MÈSCHES-SUR-GIRONDE contact: topo@meches-sur-gironde.com</p>
<p>COMMUNE MÈSCHES-SUR-GIRONDE Aménagement de la rue des Mûriers ESQUISSE D'AMÉNAGEMENT Scénario 2 01/12/2020 Echelle 1/250</p>		<p>ESQUISSE DE CONCEPTION</p>		<p>Échelle: 1/25</p>

ZOOM SUR... LE SERVICE URBANISME

Les agents du service urbanisme vous racontent...

**En deux mots, c'est quoi l'urbanisme ?
Quels services rendez vous aux administrés ?**

« L'Urbanisme, c'est «l'application du droit des sols», c'est-à-dire, qu'au travers des différentes autorisations préalables, il s'assure que l'utilisation des sols soit conforme aux règles établies par les documents de planification ou les règles générales d'urbanisme.

Plus précisément, le service urbanisme dans sa mission de service public se consacre à **autoriser et contrôler les constructions/réhabilitations de bâtiments** (maisons, agrandissements, modifications de façades, abris de jardins, clôtures), liées à l'urbanisation sur le territoire de la commune. Il accompagne les pétitionnaires dans leurs demandes d'autorisations. »

Comment marche votre service, qui fait quoi ?

« Sous couvert de Madame La Maire et de son adjointe en charge de l'urbanisme par délégation, le service est composé de 3 agents :

- **Loïc PHILIPPS**, Technicien, assure en lien avec le service technique, les missions liées au contrôle des travaux d'urbanisme (fin de travaux, récolements, alignements, intégrations voies...) et apporte l'aide administrative au service sur les missions qui lui sont confiées.

- **Véronique FIEVEZ**, Instructrice droit des sols, sera bientôt remplacée par Anna ISSAD à ce poste, afin qu'elle soit à temps complet à son poste d'Assistante de Direction aux Services techniques. Aujourd'hui à mi-temps au service urbanisme, elle réceptionne les appels téléphoniques, apporte son conseil et son aide aux pétitionnaires et procède à l'instruction des demandes d'autorisations des sols.

- **Corinne ROGER**, Responsable du service, participe et accompagne les élus dans les différents projets de la collectivité, assure le suivi des dossiers du service, procède à l'instruction des demandes, conseille les administrés dans leurs différentes démarches. »



Racontez-nous un bon moment que vous avez passé récemment sur votre lieu de travail ou au cœur de votre service ?

Corinne ROGER : « Beaucoup de bons moments sont à recenser, mais le dernier qui me vient à l'esprit est la réhabilitation du moulin entrepris par son propriétaire et qui va permettre de valoriser le patrimoine michelais. »

Loïc PHILLIPS : « Arrivé au sein du service depuis quelques mois, j'ai ressenti un dynamisme avec un accueil qui m'a permis de m'intégrer rapidement. Je me suis investi dans les missions telles que suivre et coordonner le chantier de réfection du réseau d'eau potable qui a permis la remise en état rapide de la voirie permettant l'accès à la plage des Nonnes aux usagers durant les fêtes de fin d'année. »

Véronique FIEVEZ : « Arrivée depuis décembre 2019 au sein de la collectivité de MESCHERS, j'ai pu m'investir sur les deux missions confiées, le service technique et le service urbanisme pour lequel j'ai accompagné les administrés dans leurs différentes démarches administratives. Mon intégration et mon investissement ont été facilitées par le bon relationnel que j'ai trouvé auprès de mes collègues. »

NOUVEAU :

Le Pass Villégiature Destination Royan Atlantique

DESTINATION
-ROYAN-
ATLANTIQUE

HABITANT ?

RÉSIDENT SECONDAIRE ?

DEMANDEZ VOTRE
Pass Villégiature

ROYAN ATLANTIQUE
Pass Villégiature

ROYAN ATLANTIQUE
Pass Villégiature

ET PROFITEZ D'OFFRES SPÉCIALES

L'Office de Tourisme Communautaire propose désormais un pass qui vous permettra de bénéficier d'**avantages et privilèges auprès d'une liste de prestataire** ainsi que les informations sur les **actualités du territoire**.

Un **pass 100% liberté**, offert par l'office de tourisme et à destination des **habitants et résidents secondaires** de l'agglomération Royan Atlantique.

- ▶ Des réductions chez les prestataires partenaires sur présentation du Pass
- Une application mobile offerte à télécharger lors de l'inscription
- ▶ Des informations pratiques...

Plus d'informations sur :
www.royanatlantique.fr

N'attendez plus et venez retirer votre pass villégiature auprès du Bureau d'Information Touristique de Meschers.

C'est gratuit et c'est pour toute la famille !

DESTINATION
-ROYAN-
ATLANTIQUE



DES PERGOLAS AU MARCHÉ

Pour un plus grand confort des commerçants et des clients, la municipalité compte installer des pergolas sur la place du marché. Ce dispositif permettra également d'accueillir de nouveaux exposants.

Plus d'informations vous seront données dans les mois à venir et notamment dans le prochain bulletin municipal.

CHANGEMENT DE CONSEILLER MUNICIPAL

Monsieur ZAPALA Gérard, conseiller municipal, a démissionné.

Il a été remplacé par Madame Alexia BERNARD, kinésithérapeute à Meschers-sur-Gironde.

Plus d'informations sur l'installation de Madame Bernard dans le compte rendu du conseil municipal du 23 octobre 2020 que vous pouvez retrouver sur notre site www.meschers.com.



REPLACEMENT DES PANNEAUX INDICATEURS

Sur le territoire communal, de nombreux panneaux indicateurs se trouvent dans un piteux état, parfois quasiment illisibles et/ou très sales. Un nettoyage méticuleux par les agents des services techniques va commencer très prochainement. D'autres panneaux, trop détériorés en profondeur devront être remplacés. Nous avons donc décidé d'une première tranche de remplacement avant l'été pour les plus abimés et ceux qui se trouvent dans les endroits les plus fréquentés de notre commune.

FOCUS NATURA 2000 : PAPILLONS

Le site Natura 2000 compte officiellement deux espèces de rhopalocères d'intérêt communautaire : le Cuivré des marais et l'Azuré du Serpolet. Hôte des prairies humides, le Cuivré est exigeant quant aux conditions à réunir pour l'observer :

- présence de grands Rumex sur ou en périphérie de la parcelle
- présence de plantes à fleurs
- couverts herbacés d'au moins 20 cm de haut

Ce papillon a la particularité d'avoir deux générations, procurant ainsi deux fois plus de chance de l'observer : dans notre région, le premier pic, le plus important, se situe **entre la mi-mai et début juin** ; la seconde génération est **en vol entre début août et début septembre**. Les pratiques agricoles intensives (Rumex considérés comme des mauvaises herbes, drainage, fauche précoce détruisant les œufs du papillon, etc.) et le changement climatique, accentuant les épisodes de canicule, sont les principales menaces pour cette espèce classée vulnérable sur la liste rouge régionale et dont les effectifs sont très faibles et dispersés sur le site Natura 2000.



Si vous avez la chance de l'observer sur le site, n'hésitez pas à transmettre votre observation à l'animatrice du site Natura 2000 : l.renon@agglo-royan.fr



DÉTOURS À MESCHERS

Vous pourrez découvrir ou (re-découvrir) bientôt un « Détours à Meschers ». **Quesako ?**

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et la Commune de Meschers vous invitent le temps d'une balade, petite foulée ou promenade en famille à un parcours à pied facile entre 4 et 7 km... On vous dit tout dans le prochain numéro !



AVERTISSEMENT : TAILLE DES HAIES

Les adeptes de la promenade ou de la randonnée le savent, la négligence dans l'entretien des haies rend parfois des parties de trottoirs ou d'accotements impraticables.

Le maire peut, dans le cadre des pouvoirs de police qu'il détient de l'article L 2212-2 du code général des collectivités territoriales, **imposer aux riverains des voies de procéder, après mise en demeure, à l'élagage des arbres et à la taille des végétaux de leur propriété, dès lors que ceux-ci portent atteinte à la sûreté et à la commodité de passage.** Dans l'hypothèse où cette mise en demeure serait sans résultat, les travaux nécessaires peuvent être effectués d'office par la commune, aux frais des propriétaires négligents.

Evidemment, il est toujours souhaitable de ne pas en arriver à cette extrémité mais pour cela, nous demandons à tous de comprendre le bien-fondé de cet entretien.



CONCOURS PHOTO PROCHAIN BULLETIN

Et si vous transformiez vos promenades en chasse photographique pour voir votre plus beau cliché en couverture de notre prochain bulletin ?

Le thème du concours : Le paysage verdoyant michelais.

Nous vous invitons à nous envoyer vos plus belles photographies de la nature michelaise, qui devront mettre en valeur une fleur, une plante (ou autres végétaux) ou cœur d'un paysage printanier et verdoyant de notre beau territoire !

RÈGLEMENT : (à retrouver sur www.meschers.com).

Date : Vous pouvez envoyer vos photos **du 1^{er} mars au 23 avril 2021**, sur mairie@meschers.com.

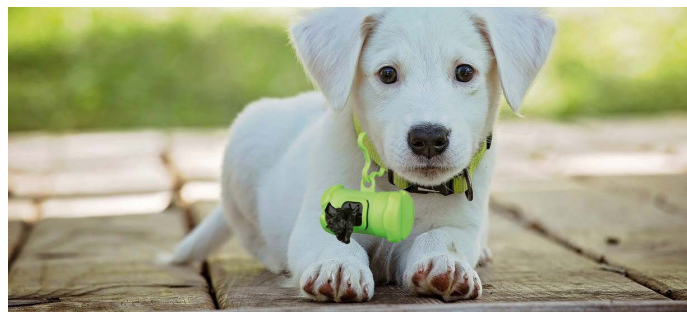
Format : portrait de préférence, minimum 3000x2000 pixels

Obligations : 1 participation par personne, fournir la photo avec votre nom, prénom, lieu et date de prise de la photo et une adresse e-mail valide. La photo ne doit comporter aucune personne reconnaissable.

DÉJECTIONS CANINES

Toutounet, distributeurs individuels, sacs biodégradables... de nombreuses méthodes existent pour rendre nos villes plus propre.

La commune se penche actuellement sur le sujet et mettra en place dans l'année à venir les solutions pour tous et dans le respect de la nature.





DANSE FOLK

Un atelier de danses folk va débiter à Meschers dans le cadre des activités de l'association des Amis de Meschers.

Danses en cercle (cercle circassien, Chapeloise, han dro...), en ligne (bourrée 2 temps ..), en couple (valse, scottish, mazurka...), en quadrette (bourrée 3 temps, marchoise, avant-deux...)

Pour les adultes, **vous serez les bienvenus(es) les jeudis soir de 20h30 à 22h30 à la Passerelle dès que les activités pourront reprendre normalement.**

Contact :

Jean-Pierre NICOURT • 06 24 61 01 89

ACTION ESTRAN, 11 AVRIL 2021

L'**estran** est la partie du littoral alternativement couverte et découverte par la mer.

Le programme des « Actions estran » initié par le Pôle-Nature du Parc de l'Estuaire a pour objectif de **préserver cette zone fragile en coopération avec les communes.**

Les « Actions Estran » sont des **nettoyages manuels et pédagogiques destinés à sensibiliser le grand public, les scolaires, les centres de loisirs et les collectivités locales** au maintien d'un habitat d'intérêt communautaire : la laisse de mer.

Il n'y aura pas de nettoyage mécanique jusqu'à mi-mai sur les plages de la Grande Côte et la plage de Suzac.

Dimanche 11 avril, 10h, Action Estran avec l'aide des baudets, sur la plage de Suzac :

Nettoyage manuel et pédagogique de la plage de Suzac organisé par le Parc de l'Estuaire en partenariat avec la Commune, l'association des Usagers du Port de Meschers, l'Asinerie du Baudet du Poitou et participation de l'entreprise Axéo Services. (2h, gratuit, amener ses gants et un masque, rendez-vous sur la plage de Suzac, au niveau du parking et restaurant « La Crique ».) *En raison de la crise sanitaire, cette opération peut être modifiée.*

Infos - Parc de l'Estuaire : 05 46 23 77 77.

DEVENIR PORTE-DRAPEAU

Royan a décidé de créer une **École des porte-drapeaux**. Elle accueille entre **8 et 10 candidats à chaque fois**, destinés à accompagner puis prendre la relève de nos « anciens ». Toutes les personnes de bonne volonté qui le souhaitent sont les bienvenues et peuvent s'inscrire auprès de la Mairie de Royan ou en contactant **M. Jean-Louis Dussoulier** : jldussoulier@yahoo.fr.



INFO - VILLE PROPRE

La municipalité rappelle que les poubelles sorties la veille doivent être rangées le lendemain matin et/ou le plus tôt possible après le ramassage.

Pôle écologie urbaine /Service déchets :

05 46 39 64 64 : du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 (pas d'accueil le jeudi matin).

107, avenue de Rochefort 17201 Royan Cedex
service-dechets@agglo-royan.fr

RÉCOLTE DE POÈMES SUR LE DÉSIR

Le centre socio-culturel arc-en-ciel vous invite à une parenthèse poétique du 15 janvier au 10 mars 2021.

Déposer vos vers, poèmes et mots enrobés de douceurs, dans l'une des urnes de la commune: mairie, centre socio-culturel ou bibliothèque. Vous pouvez également les envoyer par courriel à vielocale.csc@orange.fr.

Vos textes seront lus lors du printemps des poètes, du 10 au 29 mars dans les écoles et lieux publics tels que les marchés et bibliothèques.

« Tout vrai regard est un désir. » Alfred de Musset

BIBLIOTHÈQUE - ANIMATIONS



JE LIS MÔMES : Dans le cadre du festival «Je lis mômes» de Saujon qui invite chaque année des auteurs et illustrateurs jeunesse. La bibliothèque et l'école ont offert aux élèves son dernier roman : *Nils et Le peuple des nuages*. Ce roman dépeint une Terre quasi inhabitable, une communauté vivant dans des montgolfières et quelques pirates. Séverine Vidal est une autrice ayant écrit environ 120 livres et s'adresse à un public d'enfants, d'adolescents et d'adultes.

PRINTEMPS DES POÈTES : Cette année, le printemps des poètes fleurira **du 13 au 29 Mars**. La bibliothèque, le centre social et les commerçants ouvrent leurs portes à la poésie. Don généreux de poèmes, ordonnances poétiques, affichage, test psycho poétique, vous allez sûrement rencontrer quelques mots en sortant de chez vous.



PRINTEMPS
DES POÈTES

LE DÉSIR
23^e PRINTEMPS DES POÈTES
DU 13 AU 29 MARS 2021

Soutenu par

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

EAUX DE BAINADE - LES VERGNES

Des épisodes courts de pollution des eaux sont apparus depuis 2018 et pour la 3^{ème} année consécutive en 2020 obligeant à la fermeture de la plage des Vergnes le 3 août dernier.

Cette mauvaise qualité relevée lors des analyses effectuées par l'ARS, apparaît dans des circonstances de fortes pluies. Les communes du littoral dont MESCHERS ont mandaté récemment l'UNI-MA pour travailler sur les causes de vulnérabilité des eaux de baignade et notamment sur les eaux pluviales.

En parallèle, Madame La Maire a également mandaté la CARA et la CERA (Compagnie des Eaux Royan Atlantique) afin de lancer en 2021 une vérification des équipements et raccordements du réseau collectif et installations d'assainissement individuel pour le bassin versant des Vergnes et en appelle au sens civique de chaque riverain pour faciliter ces contrôles ; **ce diagnostic est en effet très important pour la préservation et l'économie de notre belle commune.**

SPECTACLE DES AÎNÉS : On ne vous oublie pas ! La situation de crise sanitaire ne nous a pas permis d'organiser, comme chaque année, une animation pour les aînés en décembre. Cependant, **la commune réfléchit afin de trouver une solution et informera les administrés dès que la situation le permettra.**

**ENSEMBLE,
AIDONS NOS
COMMERCANTS,
CONSOMMONS LOCAL !**



**SOUTENONS L'ÉCONOMIE LOCALE,
MES CHERS**



À MESCHERS, LE MARCHÉ
C'EST TOUTE L'ANNÉE !



CONSOMMONS MICHELAIS !
COMMERCES

CULTURE : COUP DE THÉÂTRE À MESCHERS !

Trois artistes qui vivent et créent leurs pièces de théâtre dans notre commune se présentent et annoncent leurs spectacles à venir. Nous aurons le plaisir de les réunir à l'occasion d'un week-end théâtral pour se plonger dans leurs univers.



■ Patrice Guillon & Les Passagers du Régulus

Voilà 20 ans, que l'auteur et metteur en scène réunit sa troupe de 14 comédiens bénévoles « Les Passagers du Régulus » pour un spectacle-balade nocturne, historique et ludique, aux Grottes du Régulus, les mardis soir d'été. Patrice Guillon est l'auteur des textes sur l'histoire des grottes, au fil des années la troupe grandit et change, certains textes également ; l'esprit drôle et joyeux, lui, est immuable.

Des grottes à la scène, il n'y a qu'un pas. Une nouvelle pièce de théâtre est en préparation. « Vous raconter les Grottes... Quelle histoire ! » explore l'histoire de Meschers. À la fin du 19^{ème} siècle, une famille bourgeoise parisienne est en villégiature au castel du Val-Joyeux... s'aventure jusque dans les grottes, à la découverte des gens qui y vivent... et la comédie peut commencer, moqueuse et savoureuse.

Espérons que le temps des répétitions va pouvoir reprendre et permettre au spectacle d'éclorre bientôt.

Patrice Guillon • 06 30 01 86 31

■ MeschersZamis, par Chantal Focquenoy

Théâtre quand tu nous tiens !

« Je peux dire que le théâtre m'a bercée ; ma mère jouait des pièces de théâtre amateur d'après-guerre. Je peux dire qu'ado, il m'a fait grandir aux travers des nombreux spectacles auxquels j'ai assisté, des enseignements de comédiens et metteurs en scène qui venaient présenter leur travail au lycée.

Au théâtre, je dois ma compréhension du monde des adultes : au travers des scènes, je voyais les situations, j'entendais comment pensaient les adultes, leurs désirs, leurs caractères, leurs passions...

Dès que j'ai pu, j'ai créé des spectacles, au lycée, au travail, jusqu'à aujourd'hui.

D'abord du théâtre pour enfants inspiré des contes ; depuis 2011, du théâtre pour adultes en lien avec l'actualité.



CULTURE : COUP DE THÉÂTRE À MESCHERS !

Le théâtre est un investissement personnel : apprentissage, mémoire, dépassement de soi, répétitions : l'exercice est périlleux, mais le plaisir de la création, de la rencontre avec le public sont immenses.

J'aime écrire (une quinzaine de pièces) et accompagner les comédiens dans cette recherche intérieure des émotions pour incarner leur personnage avec le plus de finesse possible.

J'ai repris l'activité théâtre de l'association « Les Amis de Meschers » ce qui a permis à Mescher-Zamis de jouer à Meschers et alentours « Le Bar des Rendez-Vous ».

La nouvelle pièce « Le Coupable est dans la Pièce » réunit 7 comédiens qui espèrent pouvoir jouer pour vous prochainement (après l'annulation de la représentation du 15 novembre dernier). Un autre projet en cours : rassembler les talents (auteurs, narrateurs, conteurs, chanteurs, musiciens, marionnettistes, raconteurs de blagounettes et autres) afin de susciter de nouvelles créations... Lieu de rencontre, d'échanges, de partage et d'entraide ou l'on peut concevoir, trouver un ou des partenaires pour monter un petit spectacle –quelle que soit sa spécialité – . »

Chantal Focquenoy • teatelier.meschers@free.fr • 06 60 59 28 46

■ Tugdual Rio, La Compagnie Océan

Tugdual Rio, comédien depuis 1981 en est le directeur artistique. « J'ai commencé ma carrière à Paris en faisant feu de tout bois, jouant des spectacles et des contes dans les écoles, des comédies dans des petites salles parisiennes, des classiques sur des scènes nationales et des grands théâtres, notamment à Rochefort et Saint-Jean-d'Angely. J'ai joué aussi pour des fictions sur France-Culture. J'ai fait du doublage et quelques apparitions à la télévision et au cinéma. En venant m'installer à Meschers, je souhaite poursuivre une activité théâtrale avec les habitants de la commune et des environs en montant des spectacles de qualité qui divertissent les spectateurs.

Je vous propose de monter sur scène dans la création d'une comédie « Quoi Encore ? » de Gérard Dufour, auteur habitant Saint-Palais-sur-Mer. L'équipe, en cours de formation, sera composée de 3 femmes et de 2 hommes.

Je propose aussi de créer un spectacle ludique et varié avec les Fables de La Fontaine, ouvert aux enfants à partir de 7 ans, adolescents et aux adultes. Dès que cela sera possible, les répétitions commenceront le samedi, de 15h00 à 18h00.

Un atelier de théâtre sera ouvert pour les adolescents.

Et pourquoi pas, à l'avenir, monter une grande pièce du répertoire et la revisiter avec **l'expression de nos talents et l'histoire de chacun et chacune d'entre nous, dans un esprit bienveillant, épanouissant, joyeux et amical.** »

Tugdual Rio • riotugdual@orange.fr • 06 64 67 63 09



COVID-19

SELON VOTRE SITUATION, DIFFÉRENTES AIDES EXISTENT, RETROUVEZ LES INFORMATIONS SUR LES SITES SPÉCIALISÉS :
 Retrouvez également de nombreuses informations sur le site www.agglo-royan.fr.

CULTURE

RETROUVEZ LES AIDES ET SOUTIENS AUX PROFESSIONNELS DE LA CULTURE, SECTEUR PAR SECTEUR SUR :

www.culture.gouv.fr/aides-demarches
www.pole-emploi.fr/spectacle



SOCIAL/SANTÉ

FAMILLES, FOYERS MODESTES, PERSONNES ISOLÉES ET INFOS SANTÉ, SOLIDARITÉ...
 RETROUVEZ TOUTES LES AIDES ET LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT SUR :

www.service-public.fr
www.urssaf.fr
www.solidarites-sante.gouv.fr



ENTREPRISES

EMPLOYEURS, INDÉPENDANTS, SALARIÉS...
 RETROUVEZ TOUTES LES AIDES ET LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ET/OU DE PROTECTION SUR :

www.mesures-covid19.urssaf.fr
www.code.travail.gouv.fr
www.pole-emploi.fr/employeur
www.cci.fr/coronavirus-entreprise

